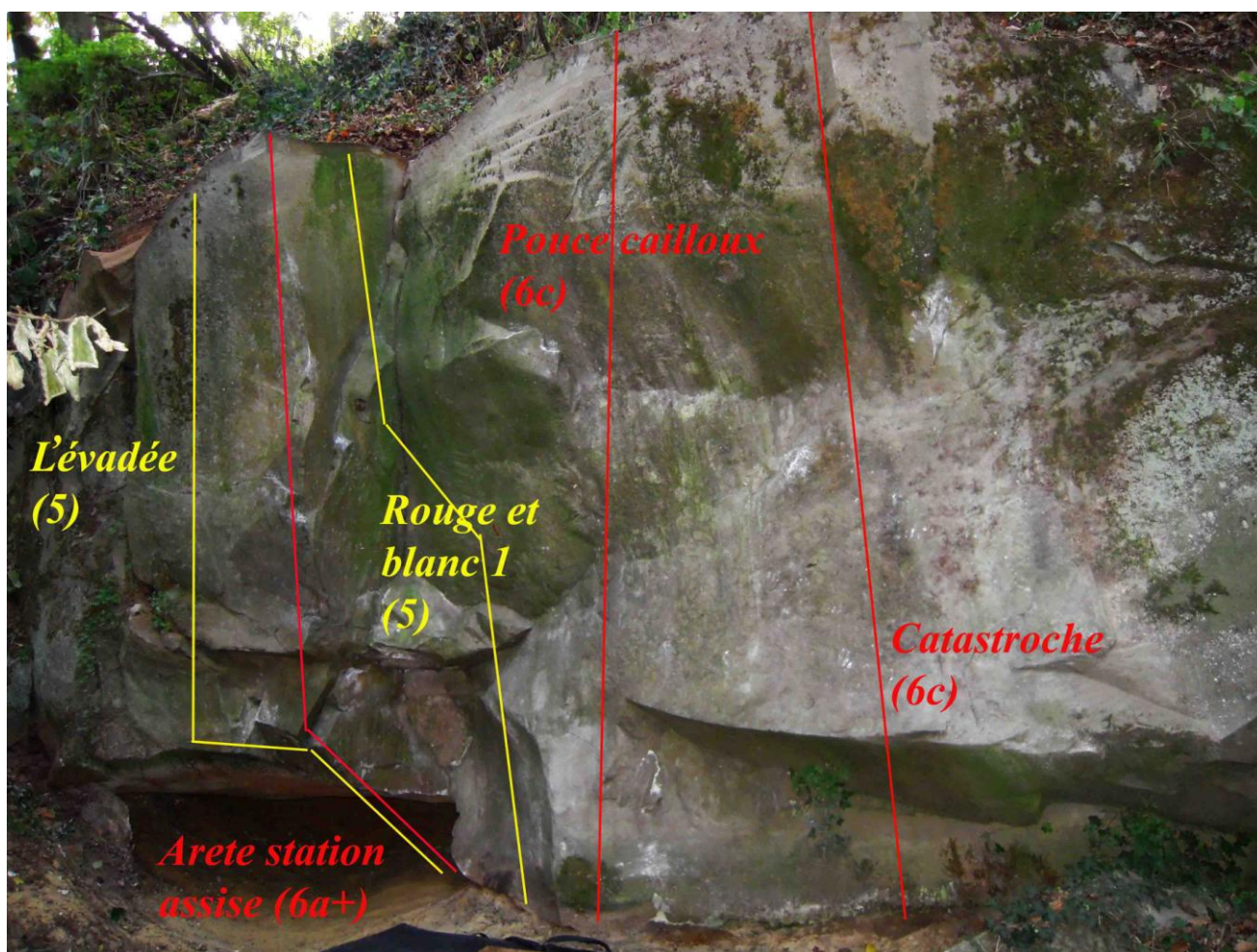
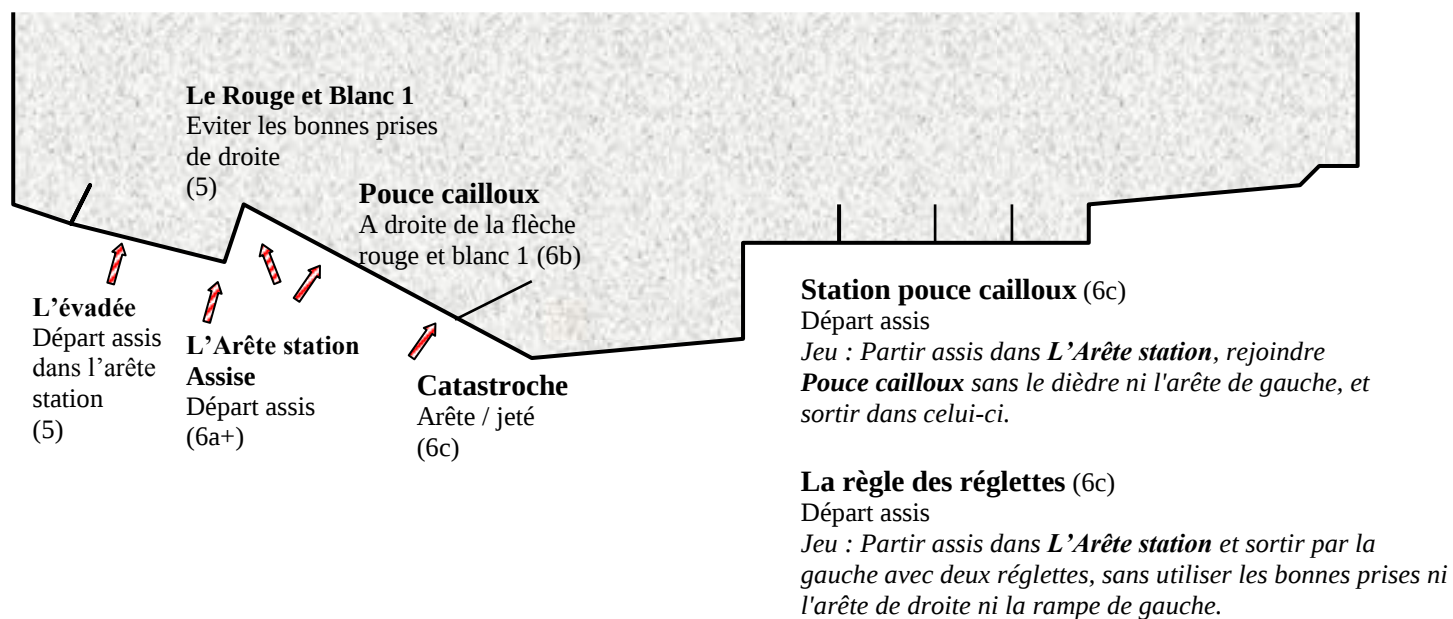
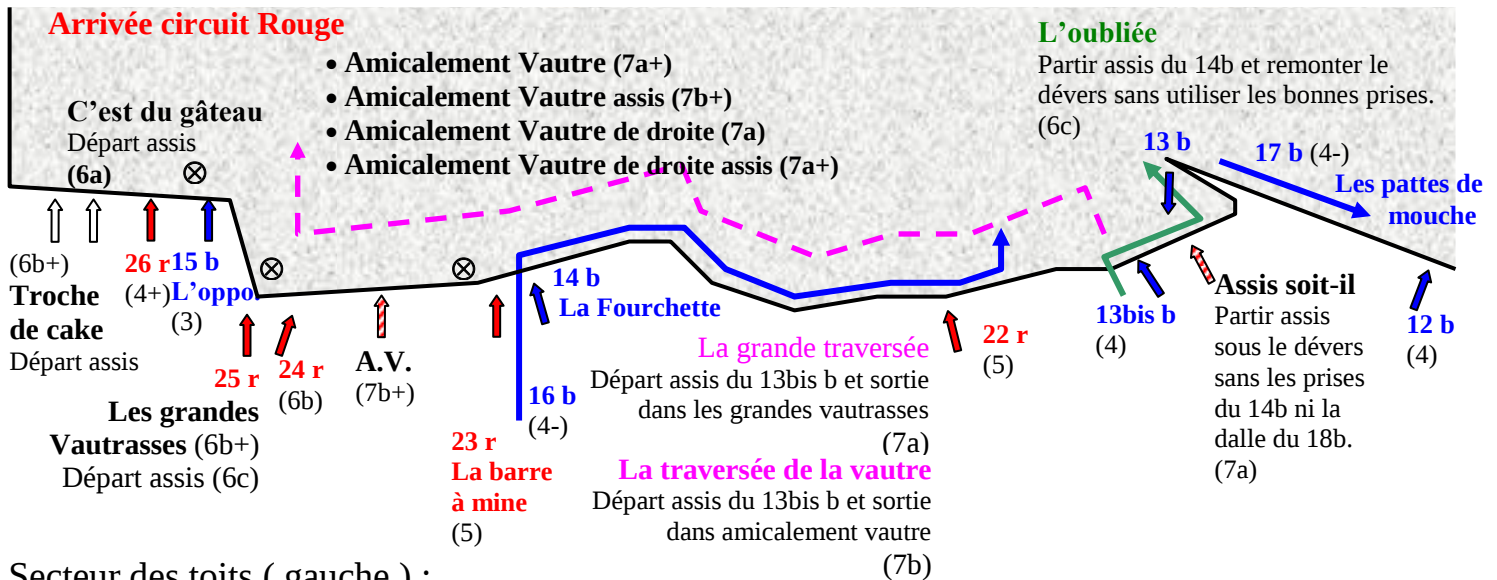


Site d'escalade de « La Troche » Parc Eugène Chanlon, rue de Corbeville 91 Palaiseau :

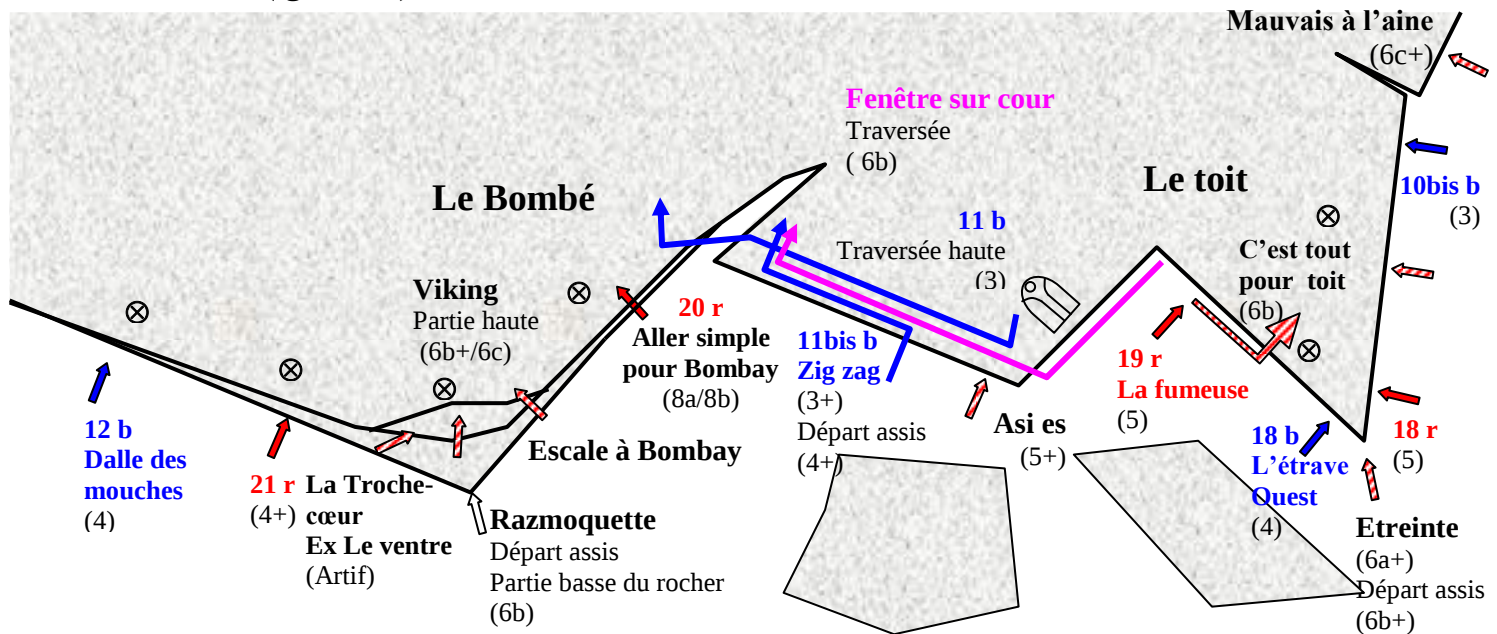
Secteur super extrême gauche :



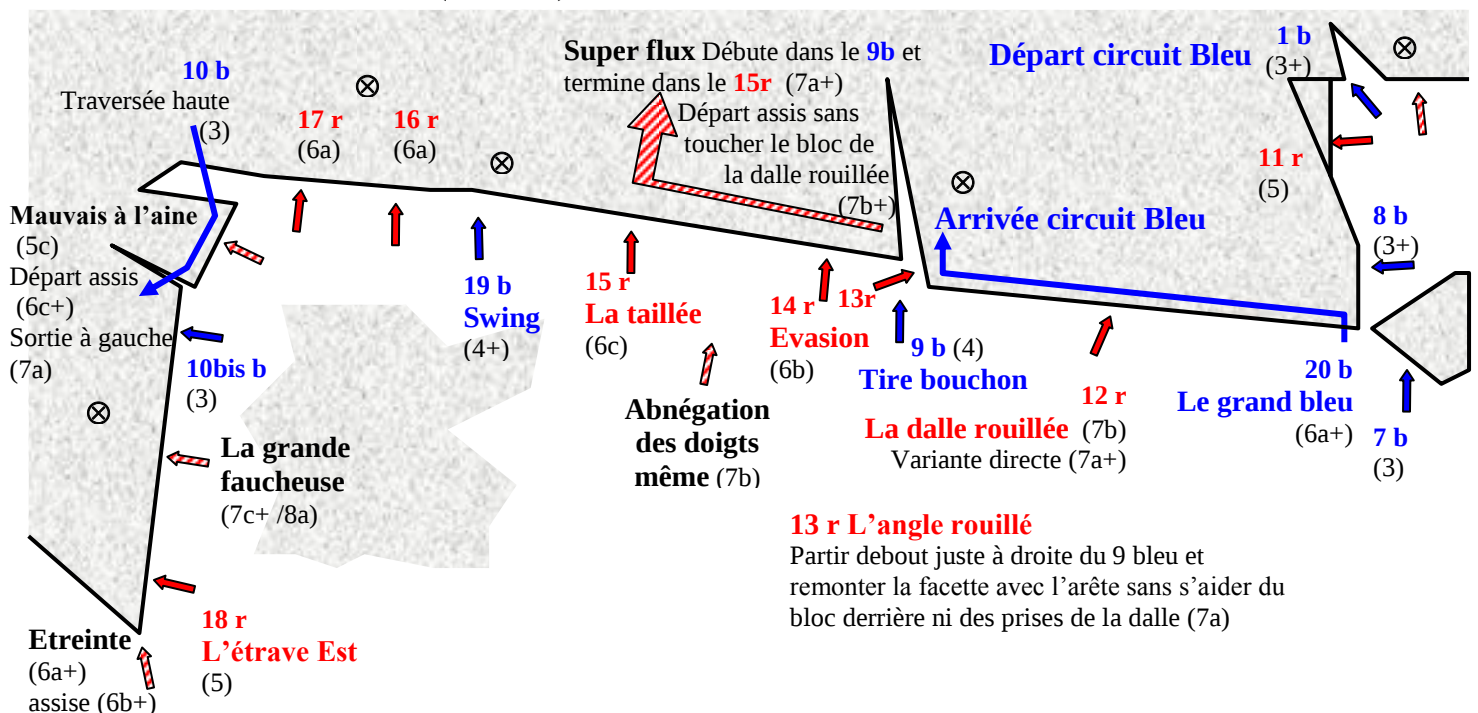
Secteur extrême gauche :



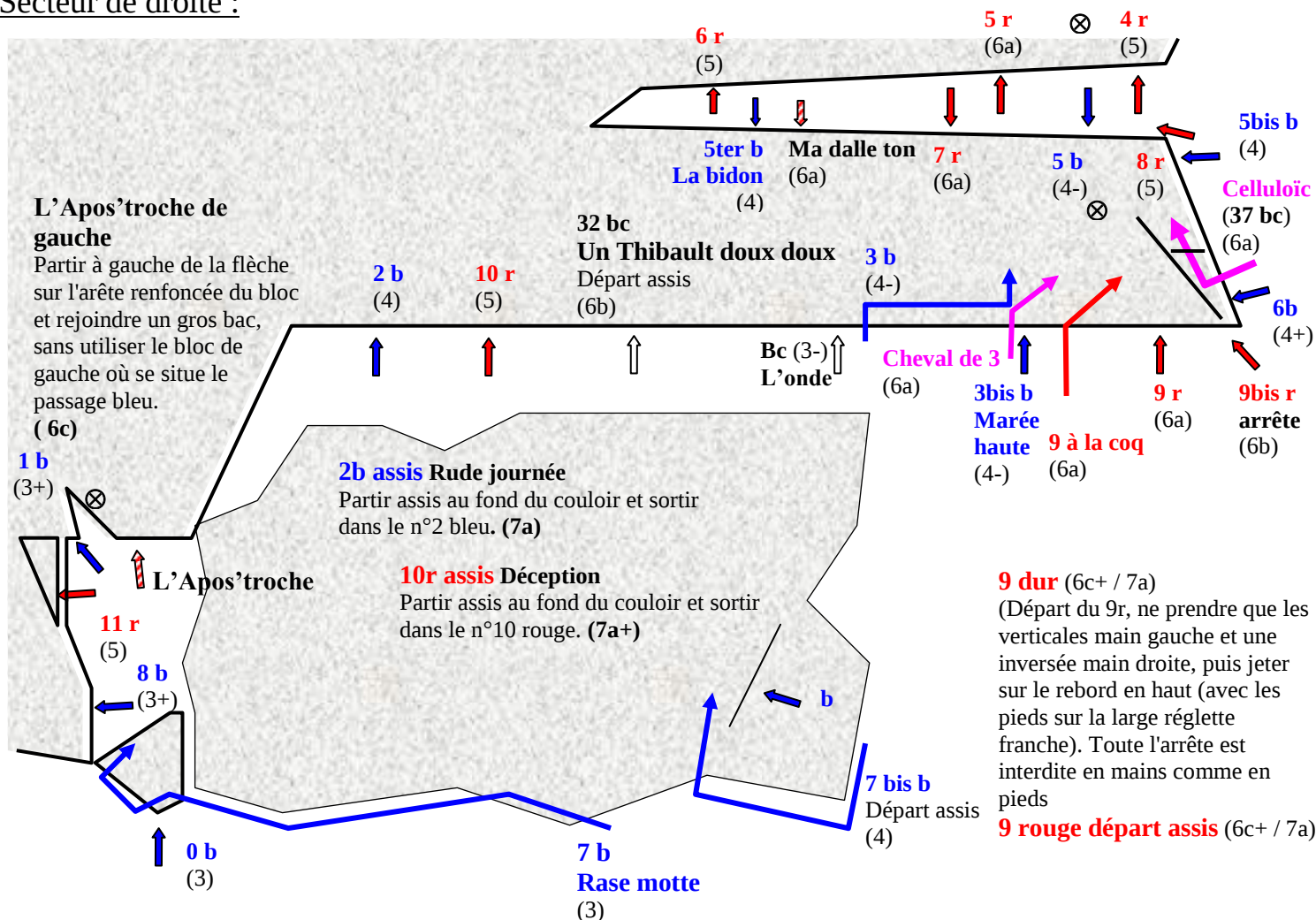
Secteur des toits (gauche) :



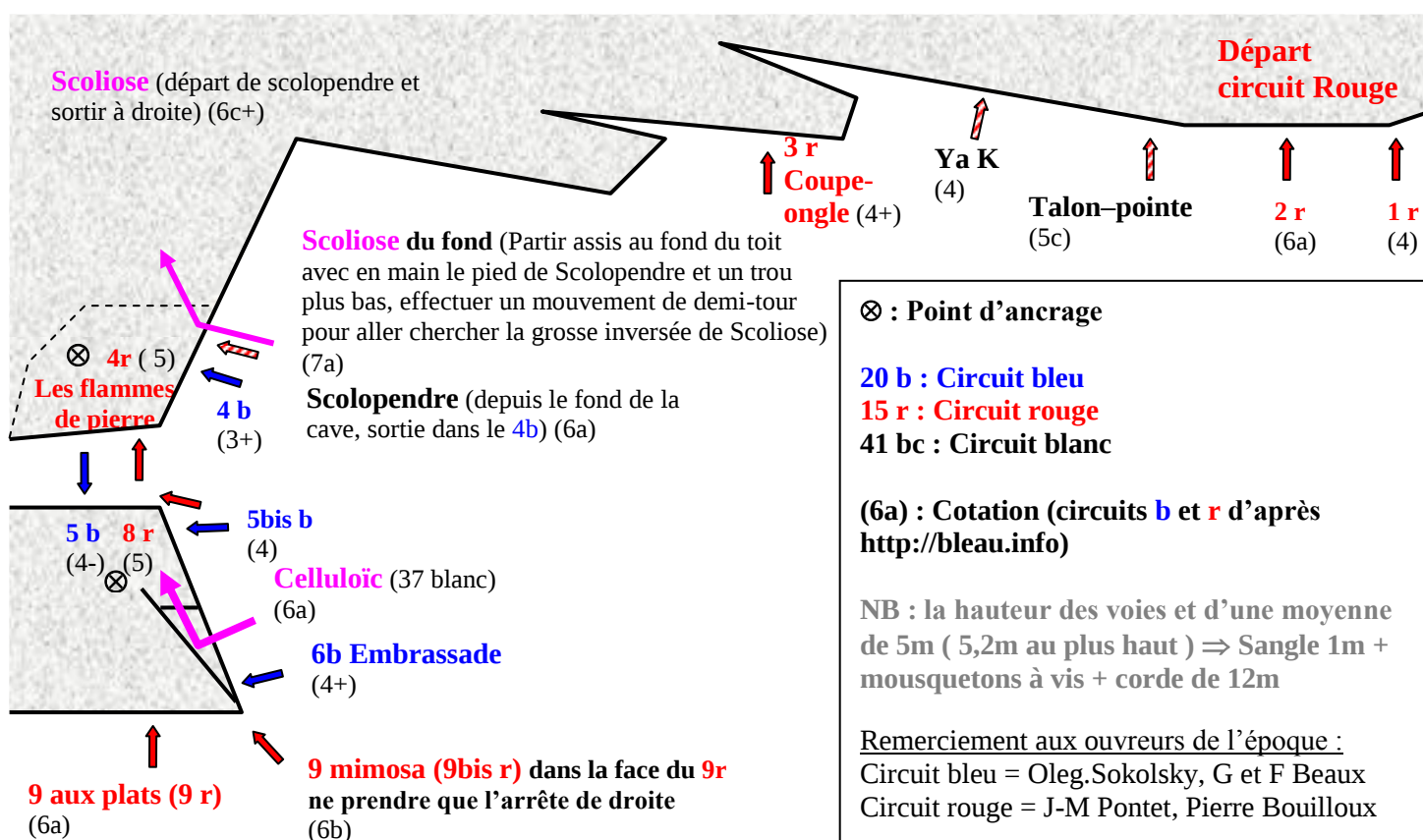
Secteur de la dalle rouillée (centre) :



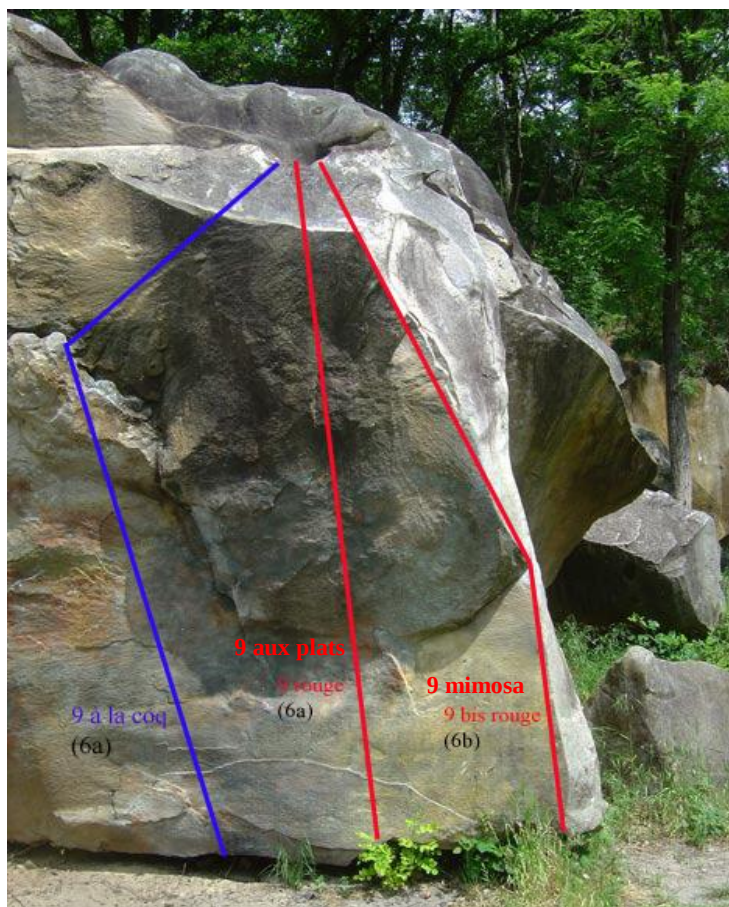
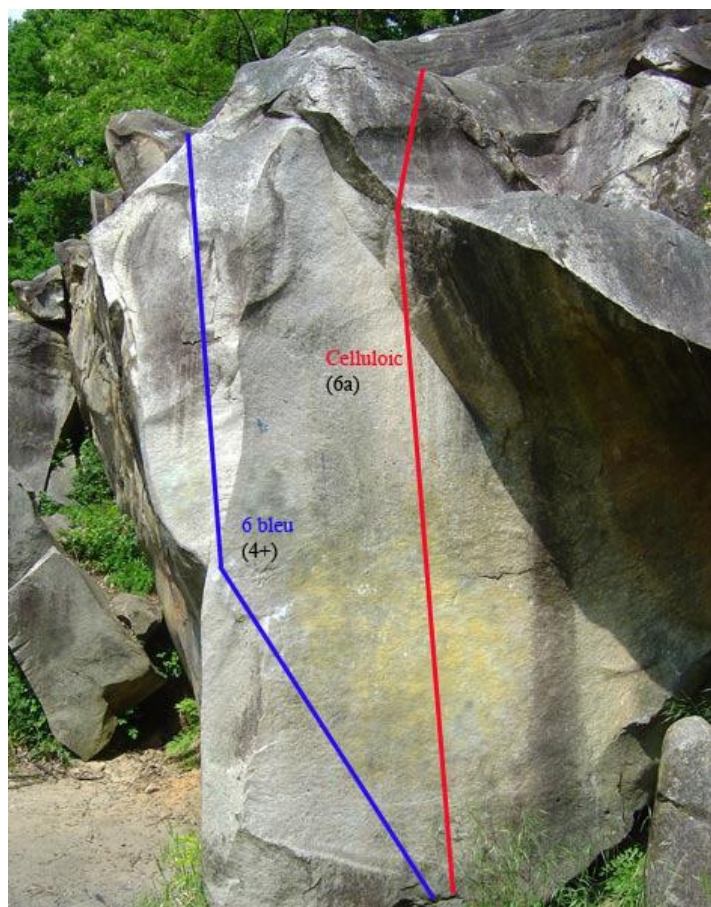
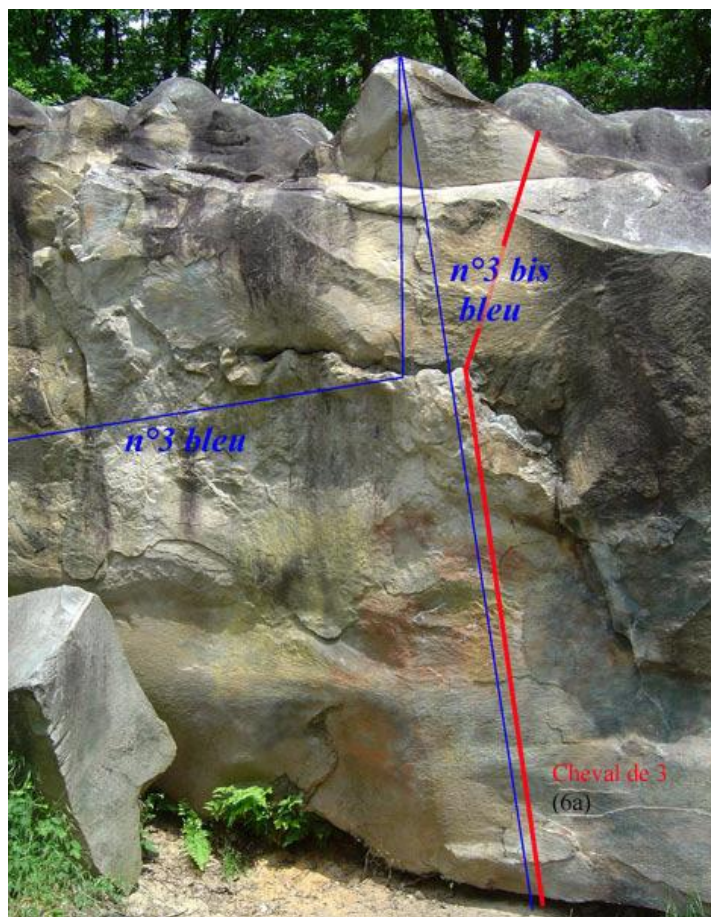
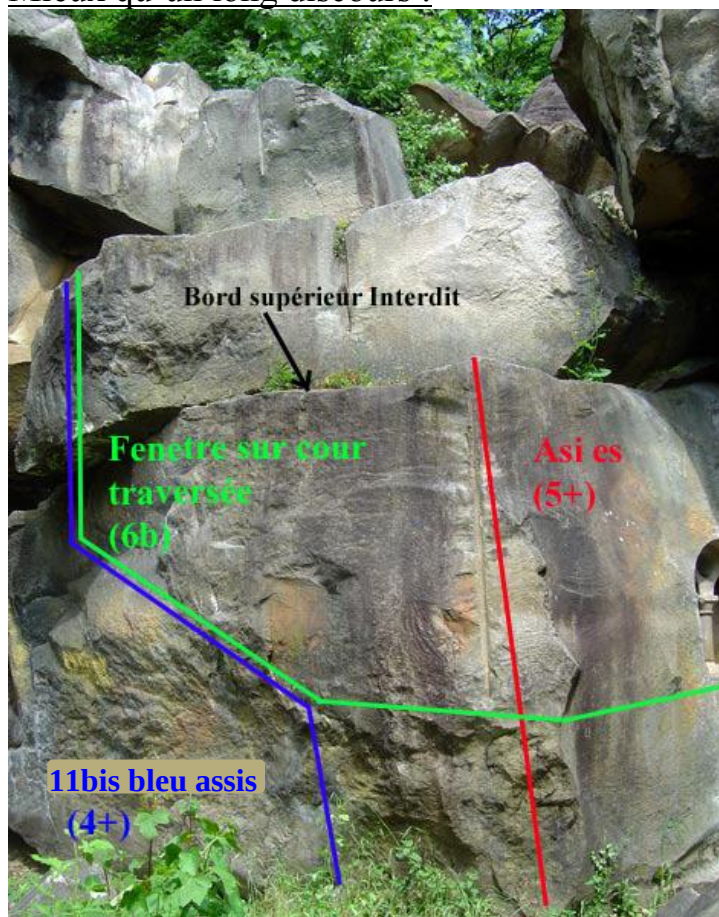
Secteur de droite :

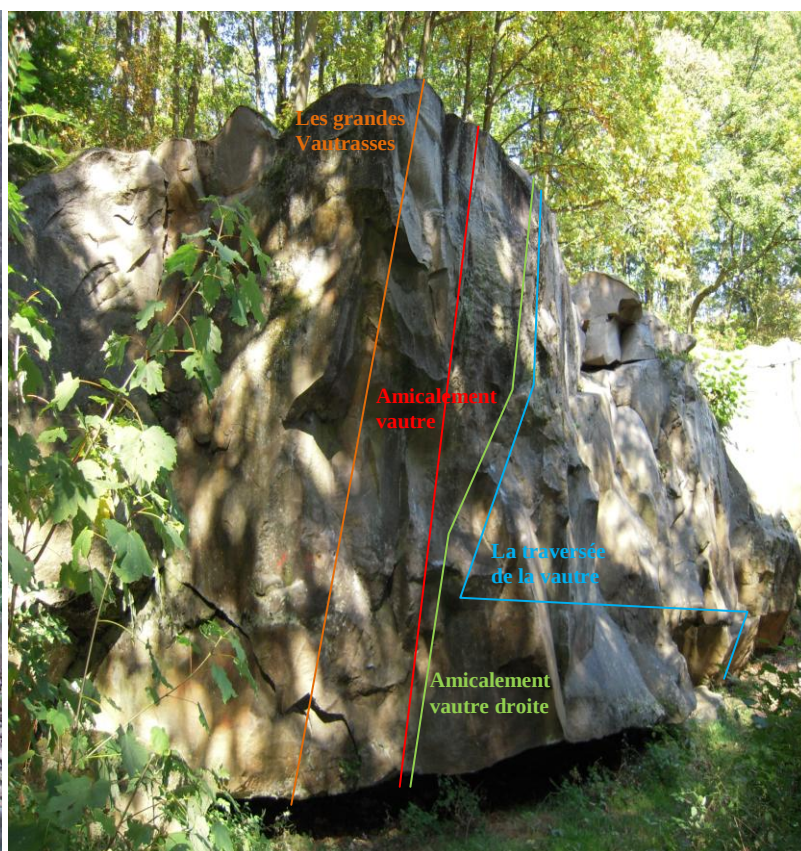
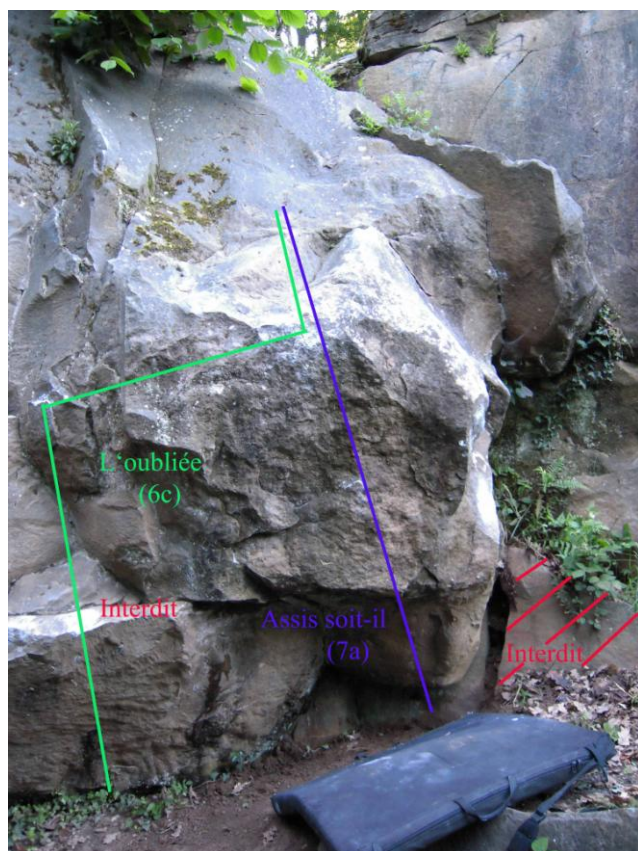
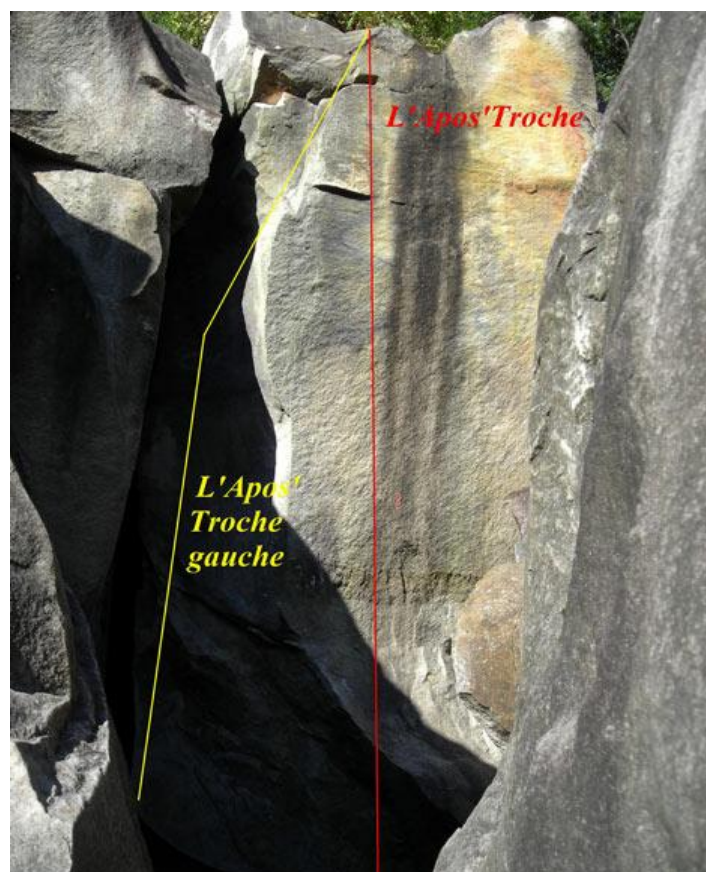
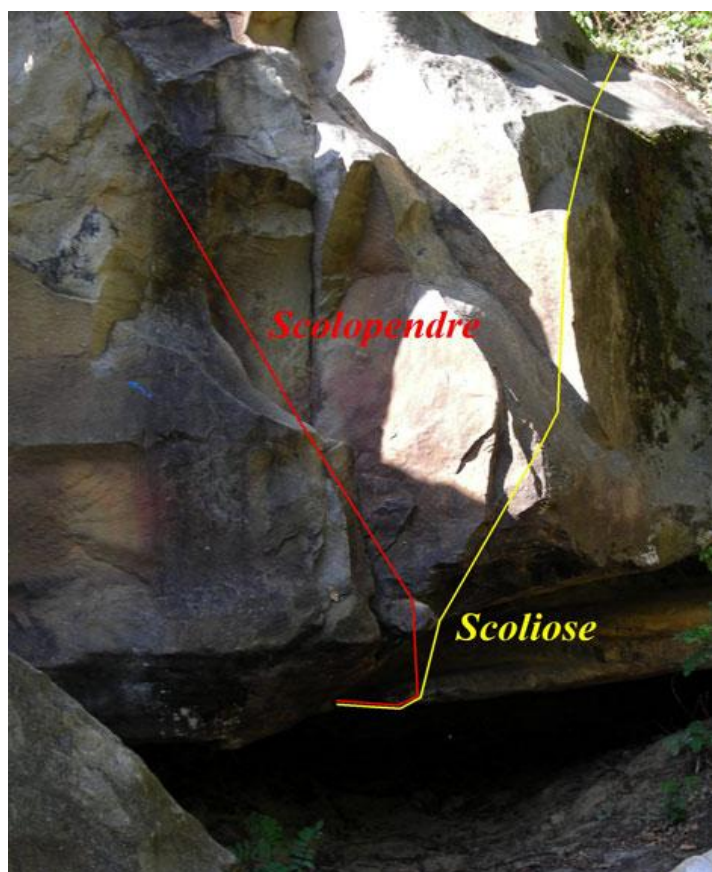


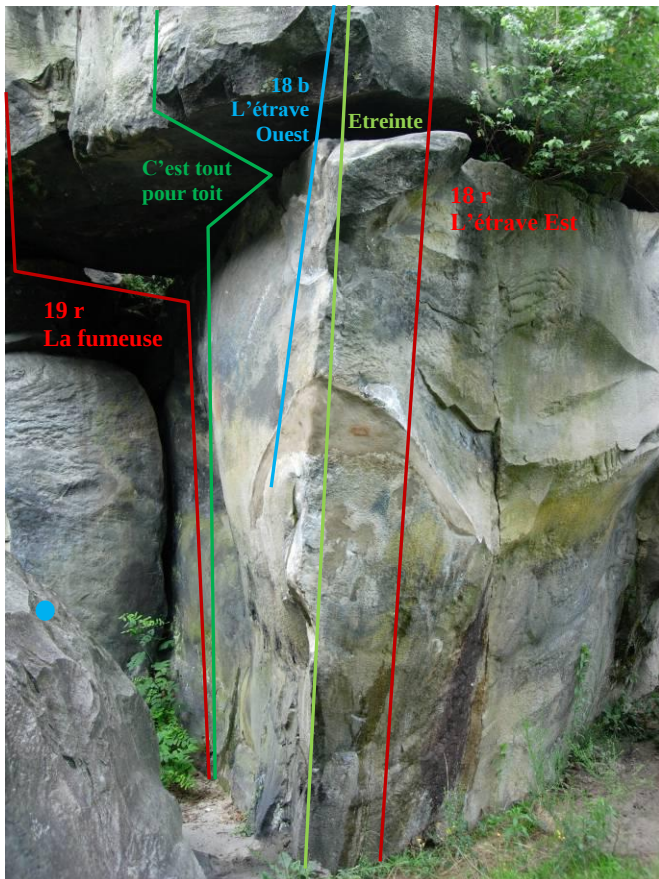
Secteur extrême droite :



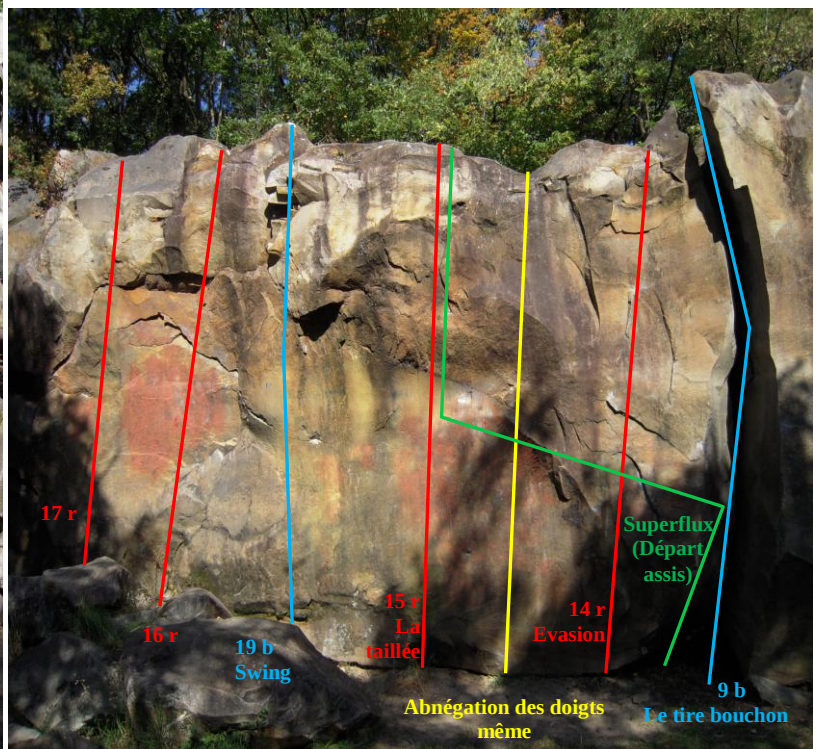
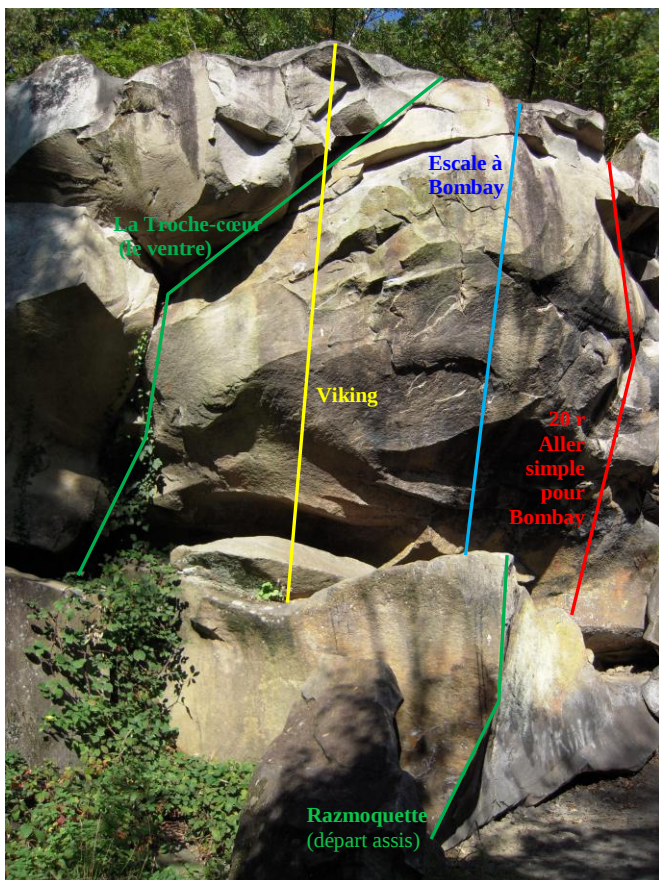
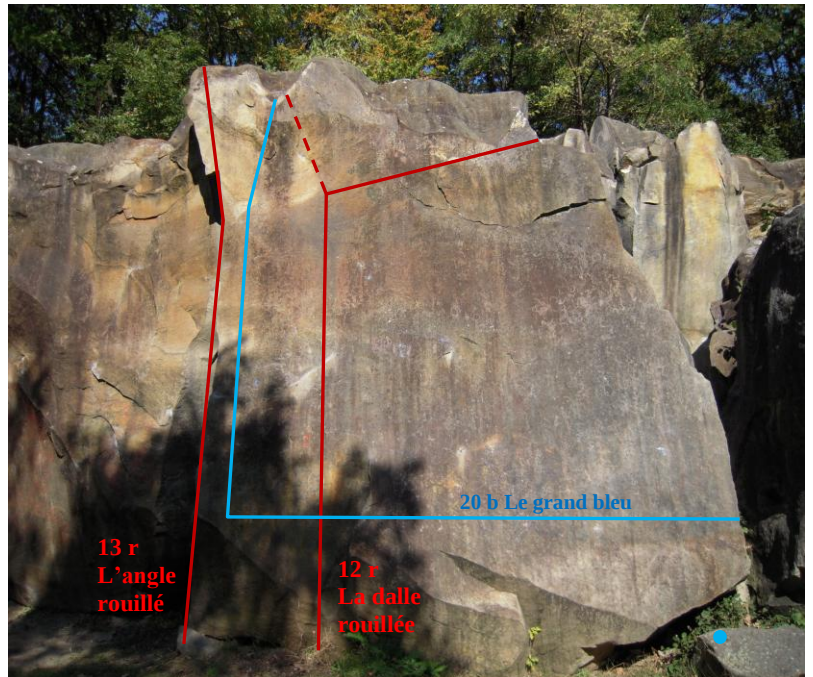
Mieux qu'un long discours :







12r La dalle rouillée : La sortie originelle passe à droite du bloc, Une variante plus moderne termine le mouvement dans l'axe à l'aplomb du départ.



Pour ceux qui veulent en savoir un peu plus :

- **Le Bleu de la Troche ; un peu d'histoire.**

« En 1974, habitant à Palaiseau, j'ai découvert la Troche et son front de taille, juste après une grande opération de nettoyage inter-associations qui avait généré un tas d'ordure très respectable. Quelques mois après, le tas étant toujours présent (sûrement un oubli dans un bureau communal), j'ai entrepris de l'évacuer peu à peu, en solitaire (un an au total). Du coup j'ai aussi attaqué la suppression des nombreux balisages d'escalade multicolores, sorte de tags avant l'heure, qui bariolaient sans trop de logique l'ensemble de la carrière.

C'est durant ces nombreuses heures passées à broser le caillou et dans les moments de grimpe qui suivaient, que j'ai eu l'idée, et surtout l'envie, d'essayer de prouver que l'on pouvait y réaliser un circuit bleusard classique – un suite de passages intéressants qui s'enchaînent vraiment sans être obligé de poser le pied sur le sable (ou presque) et donc de pouvoir oublier l'indispensable tapis bleusard . Cela me semblait une certaine gageure dans un site aussi manifestement destiné au « porte à porte ».

Le résultat a été la création en 1975 d'un tracé Orange D dans les « Roches Bleues » (la Troche pour les gosses du voisinage) qui, à part quelques mètres sur le sol, répondait pratiquement aux caractéristiques souhaitées.

Plus tard je l'ai « normalisé » en bleu (cotation actuelle D+) en en modifiant quelques voies suite à certaines évolutions du site (prises détruites par des gosses, bloc volontairement éboulé par précaution, etc).

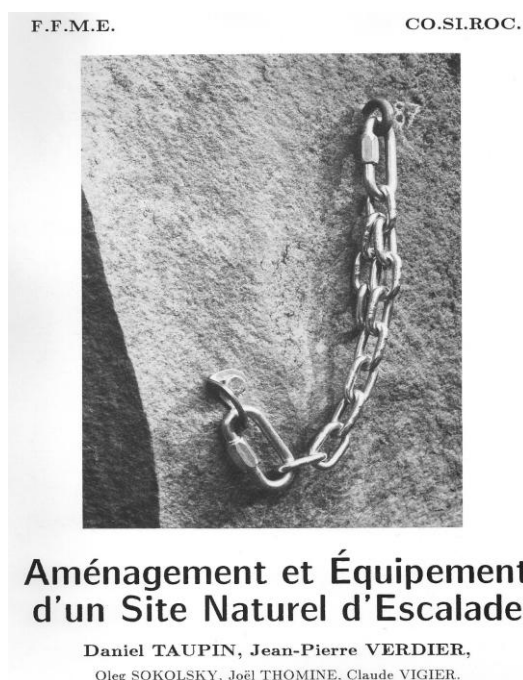
Même si le crash-pad est maintenant un sérieux handicap pour le parcourir rapidement il mérite une visite de découverte et pourquoi pas un essai d'enchaînement « à l'ancienne » à condition de se sentir à l'aise en hauteur et sans matelas de réception, certaines voies atteignant les 4 à 5 mètres de hauteur avec des chutes parfois inhospitalières.

Oleg Sokolsky,. »

- **Curiosités :**



- Travail au burin par un sculpteur anonyme en 2005.



- La chaîne n'est plus là, mais il reste les deux trous à droite du 3 rouge.

• Topos retraçant l'histoire du site :

une école d'escalade accessible en métro

Revue Paris Chamonix n°17; mai 1976.

LA TROCHE

Le groupe des rochers d'escalade de la Troche est situé au bord du plateau de Saclay, en haut du coteau nord dominant la vallée de l'Yvette, à la limite des communes de Palaiseau et d'Orsay, au lieu-dit « La Troche ».

Ce massif est constitué d'une petite falaise de grès d'une centaine de mètres de longueur et de 4 à 6 m de hauteur. Ce petit rempart constitue le front d'une ancienne carrière taillée dans une strate de grès dont la face supérieure présente un curieux relief ondulé. Le site est boisé de châtaigniers, bouleaux et genêts. Il est accessible :

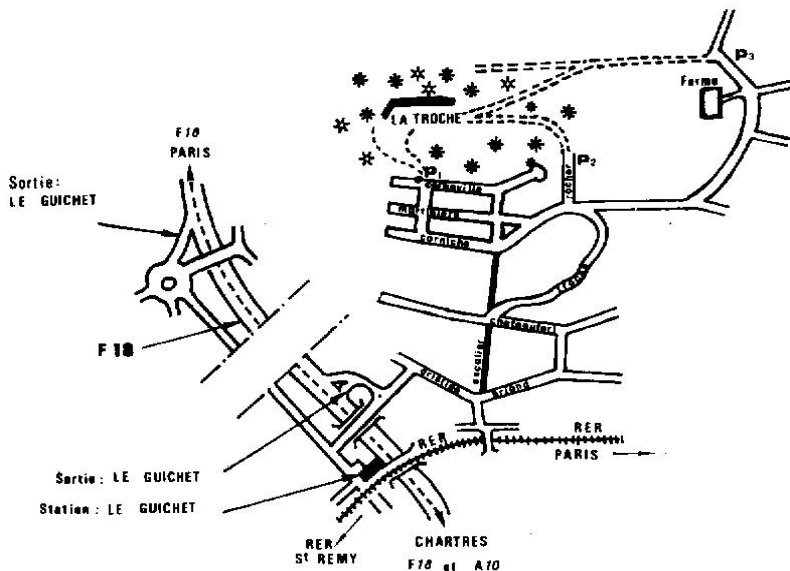
Par le métro : Ligne R.E.R. Paris-Luxembourg - Saint-Rémy-les-Chevreuse — station « Le Guichet » — A partir de cette station, atteindre et monter un escalier ayant son origine rue Aristide Briand (voir plan joint) ; prendre la rue de la Vanve, puis la rue de Cubeville sur sa gauche. 10 à 15 minutes à pied à partir de la station R.E.R. « Le Guichet ».

En voiture : Quitter la voie rapide F18 (Pont de Sèvres-Chartres) à la sortie « Le Guichet » puis remonter le coteau par les rues Aristide Briand, de Maillecourt, de Châteaufort, de La Troche... pour atteindre (voir plan) soit la rue de Cubeville (parking P1 recommandé), soit la rue du Rocher (parking P2) soit enfin la ferme de la Vanve (parking P3).

Située dans une zone pavillonnaire, cette ancienne carrière est considérée comme un espace boisé de loisir par les deux communes d'Orsay et de Palaiseau ; mais la proximité de ces agglomérations et la tranquillité du site a malheureusement facilité la formation de décharges sauvages.

L'action menée par le COSIROC, en particulier par D. Taupin a permis de sensibiliser ces deux communes sur l'intérêt de ce site pour l'escalade. Une action concertée de nettoyage a ainsi pu être menée efficacement par le COSIROC et tout spécialement par le groupe versaillais du C.A.F. avec des moyens matériels fournis par les communes.

Nous comptons maintenant sur la bonne volonté de nos amis grimpeurs pour veiller à l'entretien de ce massif dans lequel il est naturellement strictement interdit de déposer des ordures.

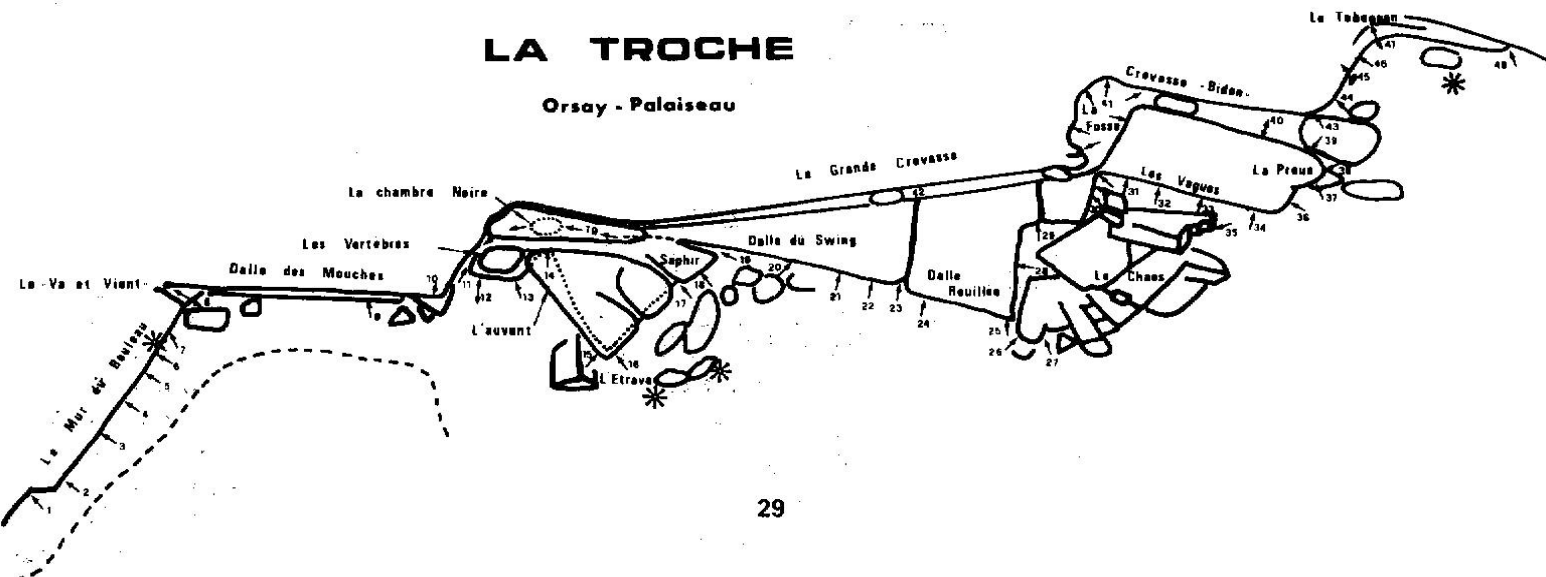


L'importance limitée de ce groupe fait qu'il est surtout intéressant pour les riverains d'Orsay et de Palaiseau, et en particulier pour les étudiants des Universités et des Ecoles voisines.

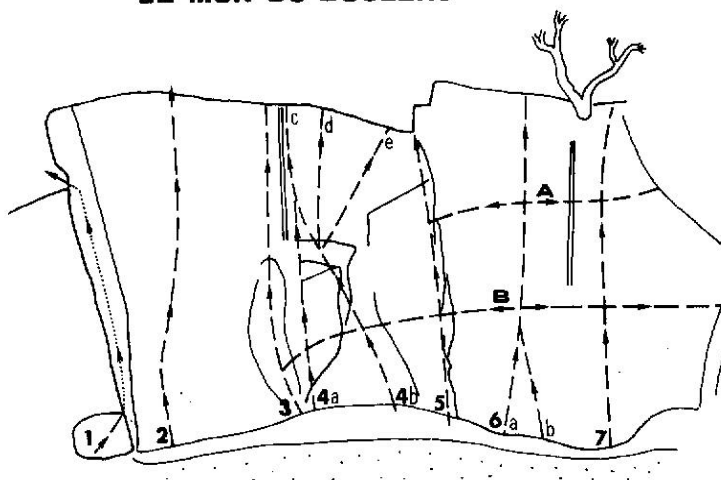
Beaucoup de voies d'escalade ont un caractère « montagne » avec des passages sur grattons plutôt qu'en adhérence, des fissures, des cheminées... Le grès est assez lisse et devient glissant par temps humide. A la saison froide, les rochers ne sèchent que très lentement après la pluie. En dehors des voies d'escalade libre, il existe quelques possibilités d'escalade artificielle. Quelques passages sont équipés à cet effet de spitrocs (une quinzaine mais les vis de diamètre 8 mm ne sont toutefois pas en place).

LA TROCHE

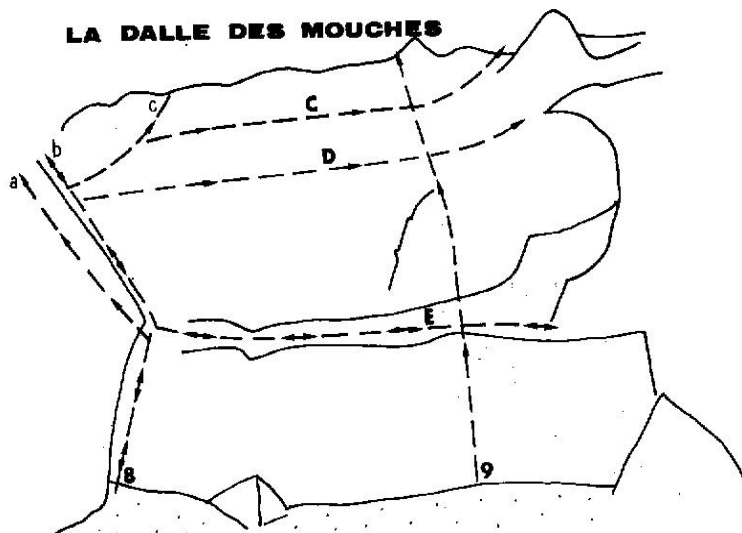
Orsay - Palaiseau



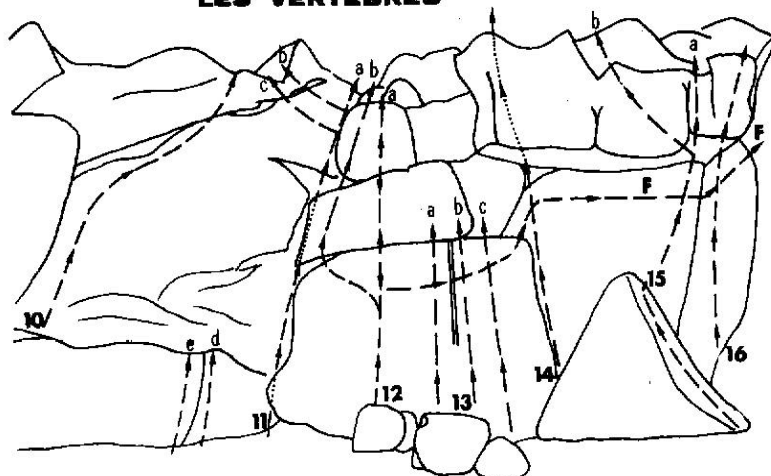
LE MUR DU BOULEAU



LA DALLE DES MOUCHES



LES VERTÈBRES



LES BALISAGES

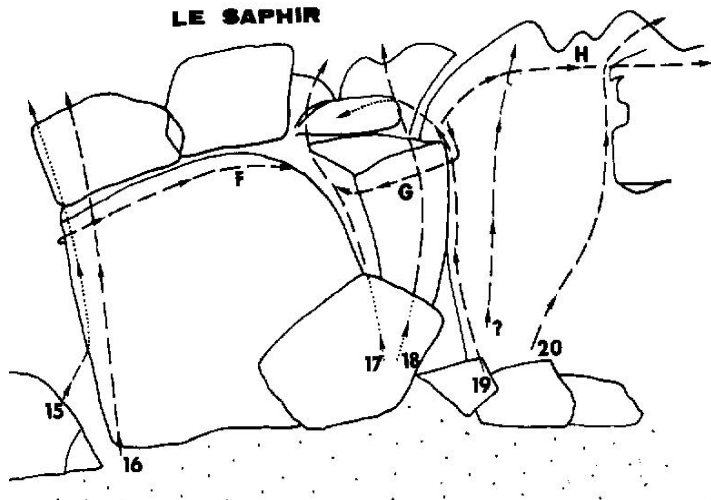
Le balisage des voies de ce massif a entièrement été repris par la commission des circuits d'escalade du COSIROC. Il comprend d'une part un repérage de voies par des triangles blancs numérotés dont la liste est donnée ci-après, et d'autre part un circuit orange, cote D. Il faut également signaler un ancien circuit bleu D avec un pas d'A1 (Le « Ventre ») qui effectue une traversée complète de gauche à droite du rempart. Les passages de ce circuit sont généralement assez exposés.

1 - Voies repérées par des triangles blancs

a) Les ascensions :

1. L'Oppo-dièdre : III Sup.
2. La Plantomanie : A1/A2.
3. La Barre à Mine : V.
4. La Fourchette (variantes a, b, c, d et e) : III.
5. L'Index : II.
6. La Sans l'arbre : III (variante b : III Sup.).
7. La Voie du Bouleau : III inf.
8. Le Va et vient : II sup. (variante b : II ; c : II Sup.).
9. La Dalle des Mouches : IV inf.
10. Le Ventre : A1.
11. La Fissure-montagne : II (variantes b, c, d, e de II à II sup.).
12. Les Vertèbres : II + (variante b, voie du bord : III). Un pieu de rappel au sommet.
13. La grosse Vertèbre : diverses voies de III inf. à III.
14. La Fumeuse : II.
15. L'Etrave Ouest : IV (variante b : les Fesses).
16. L'Etrave Est : V.
17. Le Saphir, voie gauche : II sup..
18. Le Saphir, voie centrale : III.
19. Le Saphir, voie spéléo. II sup. ; enchaîner après la courte fissure-cheminée par la fissure spéléo qui s'oriente vers la gauche, descendre dans la « Chambre noire » puis remonter par l'origine de la voie n° 11.
20. Le Swing : IV.
21. La Taillée : V inf.
22. L'Evasion, voie directe : V sup.
23. L'Evasion, voie du Tire-Bouchon : IV (variantes a et b).
24. La Dalle Rouillée : V (variantes a et b et c).
25. La Dalle Rouillée : voie normale II.
26. La Manche à Air, voie Babord : III inf.
27. La Manche à Air, voie Tribord : III inf.
28. L'adhérence : III.
29. La Sans Nom : II sup.
30. Le Coin des courants d'air : 3 variantes a, b, c de II.
31. Le Creux de la Vague : III.
32. La Houle : III.
33. L'Onde : III.
34. La Marée Haute : IV inf.
35. Le Chaos : divers passages de II.
36. L'Embrassade : les variantes a et b, c et d sont de IV.
37. La Proue, voie fuyante : IV.
38. La Proue, voie Est : IV inf.
39. La Proue, face Bidon : III sup.
40. L'Escalier de Service : II inf.
41. La Fosse : diverses courtes voies de II.
42. La Grande Crevasse : reptations et ramonages de II à III.
43. Les Flammes de Pierre : III.
44. Le Carrefour : II sup.
45. Le Premier Pas : II sup.
46. Le Coupe-ongle : II sup.
47. Le Toboggan : II inf.
48. La Haut-le-pied : IV inf.

LE SAPHIR



b) Les traversées :

- A - La traversée de l'Arbre : III.
- B - Le Mur du Bouleau : III.
- C - Les Pattes de Mouche : III sup.
- D - La voie des Araignées : A1.
- E - Le Trottoir des Mouches : I.
- F - Le tour de l'Etrave : IV.
- G - La tête du Saphir : II.
- H - La traversée du Swing : IV sup.
- I - La voie du sous-marin : III sup.
- J - Le Balcon : II.

2 - Le circuit orange : D

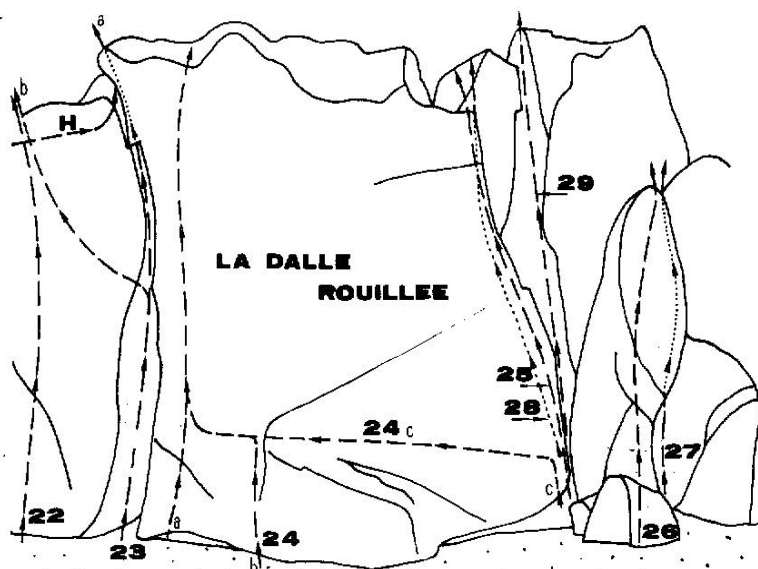
Ce circuit fut tracé en août 1975 par F. et G. Beaux et O. Sokolsky afin de permettre l'enchaînement des plus belles voies de la carrière (l'Embrassade, l'Evasion, l'Etrave-Est, la Dalle des Mouches, et surtout la Dalle Rouillée...). C'est un circuit un peu inégal en difficulté, mais athlétique, varié et technique. Le temps moyen de parcours est d'environ 40 à 50 minutes. Il convient de faire attention à quelques prises cassantes ; les voies sont généralement exposées.

Départ à la Manche à Air à droite de la Dalle Rouillée. Arrivée à la Dalle Rouillée. Les voies sont les suivantes :

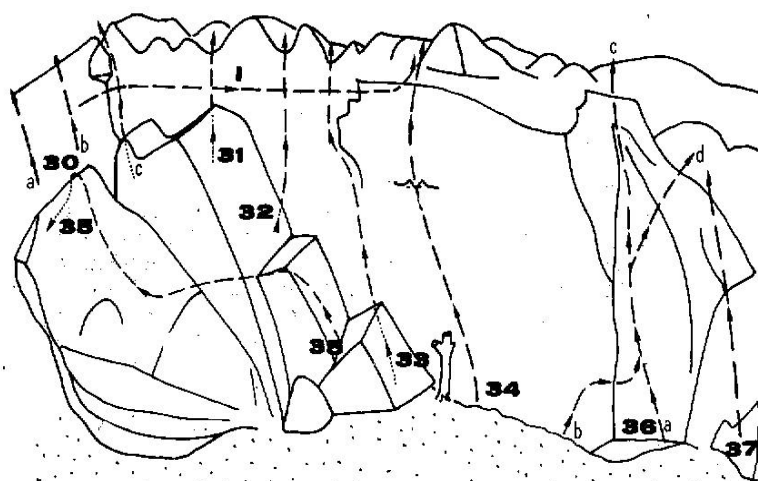
1. La Sans nom : II sup.
2. La Marée Haute : IV inf.
3. Carrefour-Flammes : III.
4. La Haut-le-pied : IV inf.
5. La Proue, face Bidon : III sup.
6. L'Embrassade : IV (variante par la face Est : IV inf.).
7. Le Rase-motte : II sup.
8. L'adhérence : III.
9. L'Evasion, voie du Tire-Bouchon : IV.
10. Le Swing : IV (variante par le Saphir : III).
11. L'Etrave Est : V.
12. Les Vertèbres, voie du Zigzag : III.
13. Dalle des Mouches : IV inf.
14. La Sans l'arbre : III +.
15. La Fourchette, voie du dièdre jaune : III.
16. L'oppo : III sup.
17. Le Mur du bouleau : III.
18. Les Pattes de mouche : III sup.
19. L'Etrave Ouest : IV sup.
20. La Dalle Rouillée : V (Arrivée).

La numérotation des voies du circuit orange, différente du repérage général donné précédemment, n'a pas été portée sur le croquis joint afin d'en préserver la clarté.

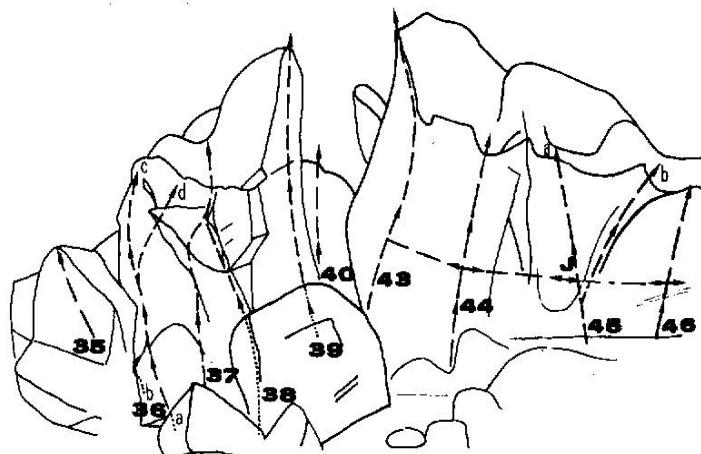
Pierre BOUILLOUX - Lucien DESCHAMPS - Oleg SOKOLSKY



LE MUR DES VAGUES



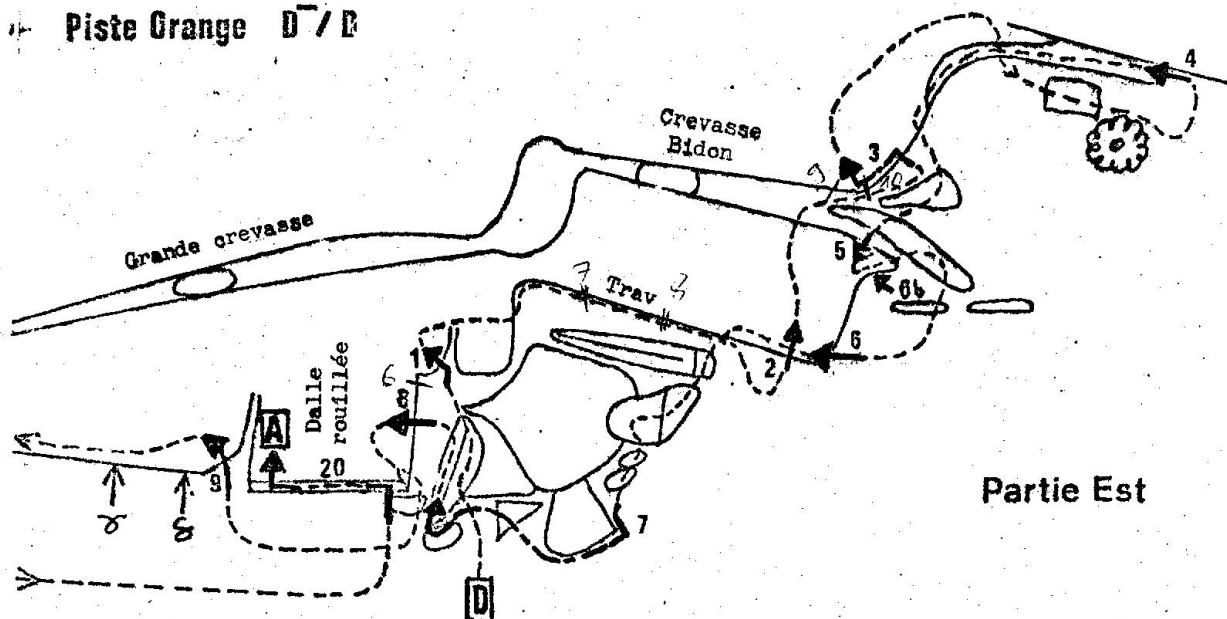
LA PROUE



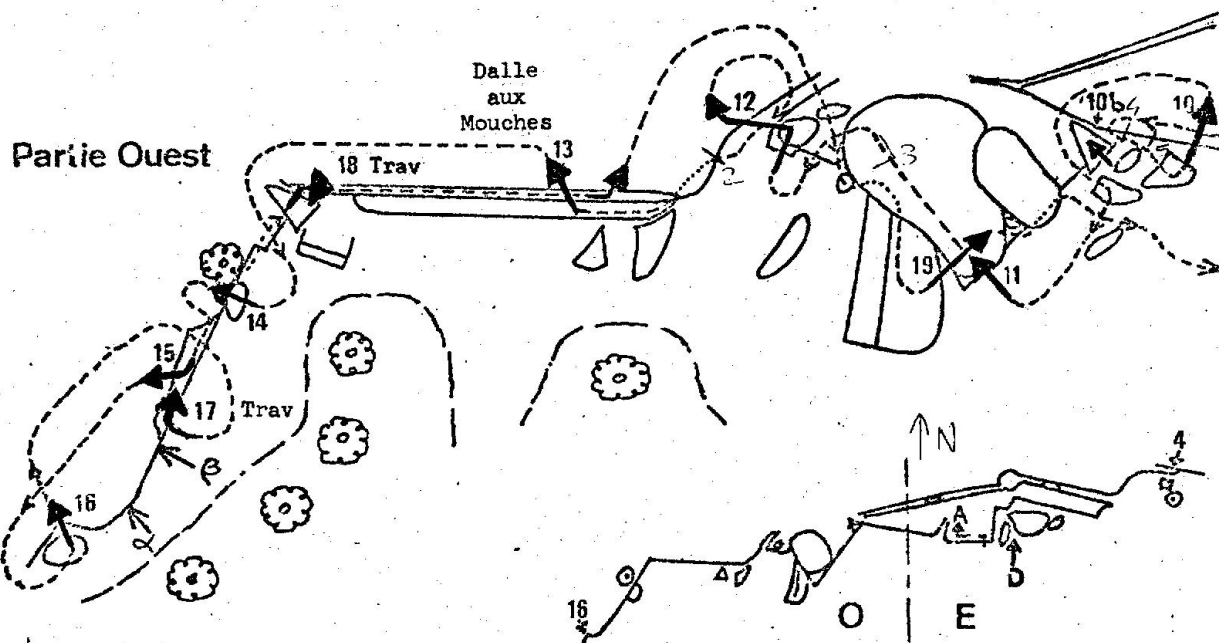
Par Oleg SOKOLSKY en 1975.

LA TROCHE (Palaiseau)

Piste Grange D7/B



Partie Est



↓ I

- 1 Sans nom
2 III
3 Arête
4 Haut le pied
5 Droite à gauche
6 Embrassade
6b D jaune
7 Rase motte
8 Adhérance
9 Evasion (Tire bouchon)
10 Swing

- | | | |
|-----|-----|---|
| II | I0b | Oubli |
| III | II | Etrave Est |
| II+ | I2 | Zig zag |
| III | I3 | Dalle aux ^{des} mouches |
| III | I4 | Sans l'arbre |
| IV | I5 | Diédre jaune |
| III | I6 | Oppo |
| II+ | I7 | Traversée Les pieds |
| III | I8 | Les mains |
| IV | I9 | Etrave Ouest |
| IV | I20 | Dalle rouillée |

- | | | |
|-----------------|---|--------------------|
| II ⁺ | 2 | Artif (3 Pitons) |
| IV ⁺ | 3 | Barre à mine |
| III | 8 | Taillée |
| IV ⁺ | 8 | Evasion directe |
| II ⁺ | | |
| III | | |
| II ⁺ | | |
| III | | |
| III | | |
| V ⁺ | | |
- Dalle des mouches
Traversée à mi hau
artif ≈ 15 spits,

- $$\begin{array}{c} A_1/A_2 \\ V^- \\ V^- \\ V^+ \end{array}$$

Dalle des mouches
Traversée à mi hauteur
artif ≈ 15 spits $\phi 8$

Et pour ceux qui en veulent d'avantage :

L'exploitation des grès dans la vallée de l'Yvette existe depuis très longtemps et les premières exploitations furent artisanales : des mentions précises se trouvent au XVIIIème siècle ; un bail de la ville de Paris pour la fourniture de pavés, mentionne les carrières d'Orsay, de Saulx-les-Chartreux et Palaiseau en 1720 et la plus ancienne carrière serait celle de « la Hunière » (au dessus de Lozère), lieu-dit « les Rochers »



Atlas Seigneurie d'Orsay (1766), la Troche se trouve juste à gauche mais à l'extérieur de la feuille.



Carrière de la Vauve ou Vove (La Troche) vers 1905



Carrière de la Troche (Orsay)



Et ce que l'on espère ne plus jamais voir (tags effacés en 2006).

Le coin du jardinier par Oleg Sokolsky :

« Comme dans d'autres massifs, l'une des gènes principales pour le grimpeur et l'un des risques de ne plus pouvoir grimper à la Troche est dû au développement de la végétation.

Trois causes principales :

- Les arbres (acacias, etc) et ronciers envahissant peu à peu le sol de la carrière.
- les mousses, lichens et petites plantes dans les sections verticales du front de taille et les repousses de ronces ou rejet d'arbustes se développant au pied du banc de grès.
- l'atterrissement¹ des « vasques » de la platière, propice au développement de la végétation au sommet des voies, et par suite du ruissellement de l'eau lors de débordement, l'apport des éléments nutritifs aux lichens et mousses cités précédemment.

Si le traitement du premier point n'est pas du ressort des grimpeurs mais des municipalités responsables du parc Eugène Chalon, les deux autres, au contraire, dépendent beaucoup de leur volonté de préserver leur terrain d'activité dans le site.

Dans les sections verticales, l'arrachage des petites plantes et le grattage des fonds de fissure (à l'aide d'une sardine de tente par exemple) est facile à réaliser et très peu contraignant, les repousses étant très longues.

Au pied des voies, l'arrachage des pousses de ronces et arbustes, très faciles à leur origine, ne nécessitent que quelques secondes à quelques minutes de « travail », utilisez si possible une paire de gants de protection (voire un sécateur). Si tous les utilisateurs du site s'astreignaient à ces petites actions très rapides, le problème actuel serait très vite résolu et le suivi futur facilité et peu contraignant.

Pour les vasques sommitales, l'arrachage des pousses de végétation de celles situées en bordure de la paroi, sera une aide considérable pour les quelques uns qui en dégagent la terre et élaguent la végétation au dessus du grès.

Oleg Sokolsky »



5 mn de travail entre les deux photos

¹ Le dépôt des particules sableuses, terreuses et des feuilles mortes apportées par le vent forme un excellent limon très fertile au fond des vasques.